

Programme en date du 13/07/2025

## Préparation aux oraux 2025 du concours AAH

### OBJECTIFS

- Pour les épreuves orales d'admission
  - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
  - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

### PROGRAMME

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements

► Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

### PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours AAH

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

### INTERVENANT(S)

- Céline LIMOUZY, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

Réf : C2000

3 jours

Durée 3 jours

Malakoff

15 au 17 sept. 2025

Tarif

600 €

### Public concerné

- Candidats admissibles au concours AAH

### Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr

### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi**  
Directrice d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66

satisfaction

4.5/5



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



ÉPREUVE ORALE :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

AAH

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves du concours	Matière orale d'admission (plus de choix possible)
<input type="checkbox"/>	AAH	Arrêté du 24 mai 2024 Arrêté du 13 janvier 2025	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :	.....	.....

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Adresse personnelle .....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

Téléphone portable (obligatoire) .....

E-mail personnel (obligatoire) .....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....

Service/Pôle .....

Adresse professionnelle .....

CP ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

Téléphone .....

E-mail .....

Fonction .....

\* Les sessions de préparation aux oraux sont réservés uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



TARIFS NETS DE TAXE 2025 \*

Préparation à l'épreuve orale du concours AAH  
3 jours à Malakoff (1 jour + 2 jours) - Réf. C2000  
Session réservée aux candidats admissibles

600 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement).  
Merci de contacter Catherine Joulain

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

Autofinancement - Contacter catherine.joulain@cneh.fr  
Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Date	Signature et cachet
<p>Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.</p>	